



Séance du 03/10/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 419

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160815

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions aux Centres Sociaux. Avenants aux conventions financières.
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 23/09/2016

Compte rendu affiché le : 04/10/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Florent PIGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Delphine JUSSELME) Mme Pascale LACOUR (pouvoir à Mme Brigitte MASSON)
M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Patrick NEYRET (pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE)
Mme Catherine ZADRA (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER)
Mme Stéphanie MOREAU (pouvoir à M. Olivier LONGEON) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Alain SCHNEIDER) M. Jean-Jacques PAUZON (pouvoir à Mme Marie-Camille REY)

Absents :

Mme Marie-Hélène THOMAS

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 419

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160815

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Attribution de subventions aux Centres Sociaux. Avenants aux conventions financières.
Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Dans le cadre de son plan de mandat, la Municipalité a souhaité que soit affirmé le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ **Motivation et Opportunité :**

Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il est opportun d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ **Contenu :**

Aide au projet :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2016 proposée
Centre social de la Vivaraize	Subvention exceptionnelle liée à des travaux d'extension de locaux.	20 000 €
Maison de Quartier du Soleil	Fresque	1 500 €
Le Colibri	Subvention exceptionnelle lié à l'AAOC (Accueil- Accompagnement- Orientation et Compétence).	800 €
Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud	Travaux d'embellissement	1 000 €
Amicale Laïque de Côte Chaude	Travaux d'embellissement	2 800 €
TOTAL		26 100 €

EPN Investissement :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2016 proposée
Espace Sisley	EPN Investissement	2 000 €
Maison de Quartier du Crêt de Roc	EPN Investissement	2 500 €
Maison de Quartier du Soleil	EPN Investissement	2 000 €
Le Babet	EPN Investissement	2 000 €
Centre Social de Terrenoire l'Arlequin	EPN Investissement	2 500 €
Le Colibri	EPN Investissement	800 €
	EPN Investissement - AAOC	4 200 €
TOTAL		16 000 €

Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Saint-Etienne.

Point Financier :

- Coût total investissement TTC : 16 000,00€ dont TVA :
- Coût total annuel fonctionnement TTC : 26 100,00 € dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	16 000,00 €					
Fonctionnement	26 100,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées pour un montant total de 42 100,00 €;
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents suivants dont un exemplaire restera joint au dossier :
 - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Babet,
 - . avenant n° 6 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Centre Social de la Vivaraize,
 - . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Centre Social de Terrenoire l'Arlequin,
 - . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Centre Social le Colibri,
 - . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud,
 - . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec l'Amicale Laïque de Côte Chaude,
 - . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec l'Espace Alfred Sisley,
 - . avenant n° 9 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec la Maison de Quartier du Soleil,
 - . avenant n° 9 à la convention financière approuvée par délibération du 7 décembre 2015 avec la Maison du Crêt de Roc.

Décision : Proposition adoptée

Imputation budgétaire

Résultat du vote : 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Investissement : BP 2016
chapitre 204 article 20422
opération 2001 C 6107
Fonctionnement : BP 2016
chapitre 65 article 6574

**Pour Extrait,
Pour le Maire,
l'Adjointe déléguée**

Siham LABICH